

Un bon français

d'après *La délation sous l'Occupation* d'André Halimi



Lecture-spectacle

Mise en voix

Alain Daffos

Interprétation

Sylvie Maury - Jean Stéphane

Compagnie La Part Manquante 270 avenue de Muret 31300 Toulouse Tél. 09 81 69 38 10

Courriel lapartmanquante@bbox.fr Site internet www.cie-lapartmanquante.fr

Licence 2 : 105 4109 Licence 3 : 105 4110 APE 9001 Z

La Compagnie La Part Manquante

présente

Un bon français

d'après *La délation sous l'Occupation*

d'André Halimi

Mise en voix Alain Daffos

Interprétation Jean Stéphane
Sylvie Maury

Costumes Alain Daffos

Création musicale Mathieu Hornain

Création lumière Didier Glibert

Administration Les Thérèses

Production

Compagnie La Part Manquante
Compagnie Douce - Amère

Partenaires

Conseil Départemental de la Haute-Garonne
Mairie de Toulouse

Création 7 mai 2013 - Cave Poésie - Toulouse -

Historiques des créations

Mises en scène d' Alain Daffos

Les amis européens 2015

Correspondances, Stefan Zweig-Romain Rolland

Zoom 2014

Gilles Granouillet

Un bon français 2013

d'après *La délation sous l'Occupation*
d'André Halimi

Blackbird 2012

de David Harrower

Théâtre Sorano - Toulouse -

Notre Avare 2010

d'après *L'Avare* de Molière

Notre besoin de consolation est impossible à rassasier 2009

de Stig Dagerman

Sept seconde 2008

de Falk Richter

Théâtre Garonne - Toulouse -

Une Langouste pour deux 2006

de Copi

L'Amant poussif et La mère rivale 2005

de Thomas Simon Gueulette

Inconnu à cette adresse 2004

de Kathrine Kressmann Taylor

Mise en scène A. Daffos, N. Andrès

Tchernobyl, ou La réalité noire 2003

d'après *La supplication*

de Svetlana Alexievitch

Théâtre de La Digue -Toulouse -

Introspection 2001

de Peter Handke

La Révolte 1999

de Villiers de L'Isle-Adam

Madame l'abbé de Choisy 1998

de François Timoléon de Choisy

Compagnie La Part Manquante

Alain Daffos, metteur en scène, fonde avec le comédien Jean Stéphane la compagnie La Part Manquante en octobre 1997 lors de la création de son premier spectacle, *Madame l'abbé de Choisy*.

Sans volonté de cloisonnement dans les genres et le répertoire, il s'intéresse à propager le geste artistique de manière à proposer un théâtre porteur de pensées, de sensualité en lien avec le poétique, le politique et le partage.

La Part Manquante

Faire part et tenir compte de nos manques, de nos erreurs, de nos doutes de nos parts d'inconnues.

Faire part de nos faces cachées, de nos contradictions les plus intimes sur le chemin de nos petites enfances.

Faire la part du hasard, pour ce qui revient, pour ce qui échoit.

Donner suffisamment de vie à l'illusion et de vérité au mensonge pour qu'on y croie toujours, en changeant de genre, d'époque et de sujet, mais jamais d'inquiétude...

La compagnie La Part Manquante est subventionnée par

Le Ministère de la Culture et de la communication, Le Conseil Régional Languedoc - Midi-Pyrénées, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, la Mairie de Toulouse, le speditam

Les spectacles ont été coproduits par

La Théâtre de La Digue - Toulouse - , Circa Scène Conventionnée - Auch - , l'Espace Apollo - Mazamet- , le Théâtre de Cahors, La Mjc de Rodez, le Théâtre Sorano - Toulouse - ...

La délation sous l'Occupation

André Halimi

La délation connut son âge d'or en France pendant l'Occupation. Les Français, encouragés par l'occupant nazi et les collaborateurs vichystes, donnent de la plume et dénoncent à la Gestapo ou à la milice française résistants, Juifs, communistes, francs-maçons, homosexuels et tous ceux supposés l'être.

De 1940 à 1944, entre trois et quatre millions de lettres alimenteront les officines de répression. Rares sont les missives jetées au panier. Ces courriers entraînent la plupart du temps l'ouverture d'une enquête à l'issue souvent tragique. Arrestation, emprisonnement, spoliation, déportation et exécution suivent selon la multitude de crimes et de délits prévus par ces lois d'exception édictées par le régime de vichy. C'est le règne de l'arbitraire et des règlements de comptes à moindre frais.

Ecrivain et documentaliste André Halimi a rassemblé dans son livre *La délation sous l'Occupation*, un édifiant recueil de lettres de dénonciation, document implacable et terrifiant sur cette période noire de notre grande histoire qui a servi de support à la construction du spectacle *Un bon français*.

André Halimi est le créateur du *Festival du cinéma américain de Deauville* et du *Festival du film policier de Cognac*. Il réalise et produit de nombreuses émissions de télévision. En tant que journaliste professionnel, il a collaboré notamment à la revue *Arts et Spectacles*, au quotidien *Paris-Presse*, à *Pariscope* et comme rédacteur en chef de *VSD*. Il est aussi producteur de télévision.

La délation sous l'Occupation est paru aux Editions *Le cherche midi*.

« Gardons bien en mémoire la folie délatrice des années 1940-1945 et ses ravages. Tous ces noms, ces lettres n'ont pas pour but de ranimer des feux mal éteints, mais de tenir notre vigilance en éveil face à tout germe d'incivilité, d'exclusion, de haine, de totalitarisme. »

André Halimi

Le régime de Vichy (1940/ 1944) ou la *Violence d'Etat*

Contexte historique

Le régime de Vichy est né de la défaite de juin 1940 devant l'Allemagne nazie – une défaite brutale, soudaine et pour partie imprévue. La déroute des armées s'est conjuguée avec la chute du régime républicain, entraînant la désagrégation du tissu social, administratif, économique du pays.

Durant sa brève existence, de juillet 1940 à 1944, le nouveau régime est tributaire de l'occupation militaire du pays par les nazis, d'abord partielle, ensuite totale, après l'invasion de la zone libre le 11 novembre 1942.

En quelque mois, sans intervention de l'occupant, se met en place une dictature charismatique : l'« Etat français », un régime autoritaire dont la légitimité repose sur le maréchal Pétain, figure de la Grande Guerre.

La prise de pouvoir de ce dernier déclenche un culte de la personnalité en partie organisé, en partie spontané. Le « Maréchal » peut imposer ainsi un nouvel ordre politique, social et moral : la *Révolution nationale* qui marque une nette rupture avec la République et défend le principe d'une *communauté nationale* dont sont exclus les éléments « inassimilable ». Dès les premiers jours la *Révolution nationale* se déploie dans le contexte d'une violence d'Etat sans précédent depuis la Terreur. Dans une première phase, jusqu'en 1942, celle-ci se traduit par la suppression des libertés fondamentales, la mise en place d'un contrôle de la population, la répression d'opposants réels ou désignés, l'exclusion voir la persécution de groupes entiers, traqués, dénoncés, non pour ce qu'ils pensent ou ce qu'ils font mais pour ce qu'ils sont. Le concept d'« Anti-France »

porté par une grande partie de l'extrême droite, véhicule un système de représentation dans lequel les francs-maçons, les communistes, les étrangers, les juifs, se seraient ligüés en un vaste complot responsable de la décadence de la nation, de la guerre et de la défaite. Cette haine politique, sociale, raciale, vieille de plusieurs décennies, parfois même ancestrale, débouche avec le régime de Vichy sur un passage à l'acte meurtrier. L'avènement du nouveau pouvoir, dégagant une impression de toute-puissance est alors une aubaine pour ces « bons français », revanchards, ralliés à la *Révolution nationale* qui, au final, forment le gros des délateurs sous l'Occupation. Ils se sentent alors en droit de régler des vieux comptes en toute impunité, favorisant toutes sortes de dispositions à l'irrationnel au repli sur soi, à la xénophobie et à la haine de l'autre. Bien qu'honnie par la majorité de la population, considérée à la Libération comme l'un des pires crimes de la collaboration, la pratique de la dénonciation a constitué une réalité marquante dans la France des années noires. De nombreuses personnes ont franchi le pas de la dénonciation pour intérêts personnels, pour assouvir une vengeance, réparer une « injustice » ou tout simplement pour témoigner de leur zèle politique.

Le délateur, le corbeau, le mouchard, détiendra à cette époque, qu'il en est conscience ou non, un véritable pouvoir de vie ou de mort. Il contribuera de façon active au génocide des juifs, au crime de masse d'une nature et d'une ampleur sans précédent.

Un bon français

Note d'intention

Le rapporteur, le délateur ont toujours eu mauvaise presse. Tout pouvoir a toujours déclaré rejeter avec horreur la délation anonyme et abjecte, et ne retenir que la bonne dénonciation civique et franche.

Tout dénonciateur, lorsqu'il s'adresse à une autorité, prétend être animé des meilleures intentions. Témoin d'actes répréhensibles, qui ne s'est jamais interrogé? Dois-je rapporter ces faits à la police? Dénoncer mon voisin, mon collègue, mon patron? Dois-je le faire systématiquement par principe, ou plutôt au cas par cas, quand la situation est dangereuse?

A partir de quel moment, deviens-je un traître, un lâche? Ou à l'inverse un citoyen actif qui participe au respect de la sécurité civile? On le voit, dénoncer, soulève de nombreux cas de conscience.

Sous l'Occupation, l'attention extrême portée aux enjeux sécuritaires par les autorités allemandes et le régime de Vichy ont donné à la pratique de la dénonciation, inoffensive ou de peu d'effet en période dite normale, une importance redoutable. Le délateur a détenu à cette période, qu'il en soit conscient ou non, un véritable pouvoir de vie ou de mort. Ainsi des milliers d'individus ont péri, déportés, condamné à mort ou exécutés entre 1940 et 1944.

Dispersées, inévitablement lacunaires, les lettres conservées dans les archives et réunies, pour certaines, dans l'ouvrage qu'en a consacré André Halimi, nous révèlent une France déchirée, meurtrie. Le juif, le communiste, le franc-maçon, le Gaulliste, « l'indésirable étranger » est suspecté. Encouragé par la presse, la radio collaborationniste, le « bon français » dénonce alors, proches, voisins, collègues dont on brigue le poste, concurrent, épouse, mari...

Ces lettres désincarnées, nous montrent ces « mouchards » comme des « êtres quasi fictifs » : Le pouvoir Vichyste a archivé leurs misérables plaintes. Celles-ci sont parvenues jusqu'à nous mais elles restent véritablement sans histoires. Elles ne permettent généralement pas de saisir la cause réelle au nom de laquelle « le corbeau » agit, ni l'environnement social qui sous-tend son acte. Il m'est apparu judicieux de redonner vie à ces courriers, extrait de journaux collaborationnistes afin de dresser un portrait sans complaisance des ces êtres sans scrupule, qui par basse vengeance, jalousie ont dénoncé.

Vingt-six récits, lues au pupitre, incarnées par Sylvie Maury et Jean Stéphane nous révèlent au fil de cette lecture-spectacle le comportements d'une partie de la société française de l'époque, qui, déchirée par une profonde crise politique et sociale, à favorisé toutes sortes de dispositions à l'irrationnel, au repli sur soi et à la xénophobie.

Alain Daffos, metteur en scène

Tu sais combien de lettres de dénonciation de juifs arrivent par jour à la police ? Dis un chiffre.

- Je ne sais pas moi. 300 ?

- 1500 ! 1500 lettres par jour. « Mon patron est juif », « Mon voisin est juif », « Mon beau-frère est juif »

Le dernier métro, François Truffaut

Un bon français

Extraits

5 septembre 1940

Monsieur L'Inspecteur,

Malgré la profonde répugnance que j'éprouve à me mêler d'affaires qui ne révèlent pas de ma mission, comme curé de ... , je ne crois pas pourtant pouvoir refuser à rendre à quelques mères de famille, qui sont venues me trouver, le service qu'il sollicitent de moi. Elles me prient d'attirer votre bienveillante attention sur la situation actuelle de leur école du fait de leur directrice actuelle. Arrivée ici il y a un an, et précédée d'une réputation de communiste exaltée, elle n'a pas tardé, en effet, de faire état des ses opinions, au grand détriment de la formation intellectuelle et morale des enfants. (...) Aussi, ces mères de famille seraient-elles heureuses de voir confier la formation de leurs enfants à une maîtresse plus digne de leur confiance. Elles ajoutent que, au cours de l'année qui vient de s'écouler, la prise des classes se fait souvent avec 30 et souvent 40 minutes de retard. (...) J'ai l'honneur de vous soumettre ces récriminations et ces faits d'une manière purement objective, en vous laissant le soin d'apporter à cette situation les mesures que vous jugerez utiles.

Le curé de

Réveil du Peuple, du 14 février 1941

Lettre ouverte à M. Charles Trenet

Puisse ces lignes tomber sous vos yeux et nous permettre d'avoir de votre part des précisions incontestables au sujet de votre origine. (...) Vous n'ignorez pas que chacun répète, officiellement ou sous le manteau, que votre nom n'est que l'anagramme de NETTER, et que NETTER est un nom spécifiquement juif. Passons ! Nous aimerions donc connaître la généalogie de votre famille. Mais minute ! Cette généalogie ne doit point s'arrêter à vos grands parents paternels ou maternels. Il nous faut aussi les parents de vos grands-parents. Cela fait donc quatorze noms, prénoms, dates et lieux de naissance à nous fournir. (...) Vous savez Monsieur Trenet, qu'il es médicalement prouvé que le sang juif n'a absolument rien en commun avec le sang aryen. Etes-vous disposé à vous faire une prise de sang, de façon à permettre de se rendre compte si, malgré les états civils que vous seriez susceptible de nous présenter, il n'y aurait de votre part de maquillage, comme cette chevelure blonde que l'on voit sur vos affiches et qui nous parait si bien « oxygénée » ? Monsieur Trenet, vous avez la parole.

Paris, le 25 octobre 1941

Monsieur le Préfet,

Une famille de gitans nomades qui depuis le commencement de la guerre logeait à environ un kilomètre est venu s'installer dans une petite maison du village même. (...) A peine installés, ils ont commencé leurs exploits et déjà, hier dimanche, il me manquait personnellement une poule, au laitier, un lapin et à un autre un chat. (...)Voilà donc qu'il me faudra travailler le jour et monter la garde la nuit ! Eh bien nous qui par notre travail et nos impôts faisons notre devoir, nous croyons juste d'avoir droit à votre protection. Vous devez faire expulser cette racaille. Ils ont d'ailleurs roulottes et cheval et je crois que ce serait d'un grand soulagement pour tous si l'on envoyait tout ça en camp de concentration.

Postscriptum : Approuve pleinement la lettre et la solution ci-dessus.

Signé : Le maire de la commune de B

Alain Daffos, metteur en scène

Il suit sa formation de comédien à l'**Ecole d'Art Dramatique de 3BC Compagnie** à Toulouse. Il a été élève de **Jacques Nichet**, de **Françoise Roche** au Cours Florent, de **Régis Braun** à la Comédie de Saint Etienne, de **Robert Cantarella** au Centre Dramatique National de Toulouse, d'**Alain Knapp** aux Ateliers de Philippe Adrien au Théâtre de la Tempête à Paris, de **Françoise Lebrun** à la Comédie de Béthune et d'**Elisabeth Chailloux** au Théâtre des Quartiers d'Ivry à Paris...

Il a travaillé comme comédien avec **Armand Gatti** dans *Condamné à l'exil* d'Armand Gatti, **Régis Braun** dans *Mesure pour mesure* de William Shakespeare (Festival de Valréas), **Philippe Bussiere** dans *Le Cavalier bizarre* de Michel de Ghelderode, *Rosencrantz et Guildenstern sont mort* de Tom Stoppard, *Gustave n'est pas moderne* d'Armando Llamas, **Jean-Marc Brisset** dans *Meurtre de la princesse juive* d'Armando Llamas (Théâtre Garonne -Toulouse -, Théâtre de la cité Internationale - Paris -), *Les Femmes savantes* de Molière, **Gilbert Tiberghien** dans *Opera Nostra* de Sergio Guargliardi (théâtre de La Tempête - Paris -), **Jean-Luc Terrade** dans *On purge bébé* de Georges Feydeau, *Inconnu à cette adresse* de Kathrine Kressmann Taylor mise en scène par Nathalie Andrès et lui-même, **Claude Martinez** dans *Diktat* de Enzo Cormann...

Il a interprété plusieurs rôles de comédien à l'Opéra. Au Théâtre du Capitole de Toulouse et à l'Opéra de Turin dans *Hamlet* d'Ambroise Thomas dans une mise en scène de **Nicolas Joël**. *L'Italienne à Alger* de Rossini, mis en scène par **Tobias Richter** ainsi et dans les ballets *Copellia* de Léo Delibes, et *Cendrillon* de Serge Prokofiev sous la direction de **Jacques Fabre**.

Parallèlement à son parcours de comédien il a la mis en scène au sein de la *Compagnie La Part Manquante* :

Madame l'abbé de Choisy de François Timoléon de Choisy (1998)

La Révolte de Villiers de L'Isle-Adam (1999)

Introspection de Peter Handke (2001)

Tchernobyl, ou La réalité noire

d'après *La supplication* de Svetlana Alexievitch (2003)

Inconnu à cette adresse de Kathrine Kressmann Taylor (2004)

L'Amant poussif et *La mère rivale* de Thomas Simon Gueulette(2005)

Une Langouste pour deux de Copi (2006)

Sept secondes, In god we trust de Falk Richter (2008) Théâtre Garonne -Toulouse -

Notre besoin de consolation est impossible à rassasier de Stig Dagerman (2009)

Notre Avare, d'après L'Avare de Molière (2010)

Blackbird de David Harrower (2012)

Un bon français d'après La délation sous l'Occupation d'André Halimi (2013)

Zoom de Gilles Granouillet (2014)

Les amis européens, Correspondance Stefan Zweig – Romain Rolland (2015)

Il a mis en scène au sein de la compagnie *Dans le sens opposé* la comédienne **Catherine Froment** dans *La chair de l'homme 52^{ème} scène* de Valère Novarina.

Jean Stéphane, comédien

Il suit sa formation de comédien au **Conservatoire d'Antony**, à l'école du Cours Florent et à **L'École d'Art Dramatique de 3BC Compagnie**. Il a été l'élève stagiaire de **Jacques Nichet**, **d'Armand Gatti**, **d'Alain Knapp** aux ateliers de Philippe Adrien au Théâtre de la Tempête.

Il a joué sous la direction de **Jean-Marc Brisset** dans *Meurtre de la princesse juive* d'Armando Llamas (Théâtre de La Cité Internationale -Paris-, Théâtre Garonne...), *Les Femmes savantes* de Molière, *Les Travaux et les jours* de Michel Vinaver, *Les Folies Amoureuses* de Régnaud. Sous la direction de **Philippe Bussiere** il a joué dans *Lenz* de Georg Büchner. Il a également joué sous la direction de **Armand Gatti** dans *Condamné à l'exil* d'Armand Gatti, de **Laurent Ogee** dans *Iphigénie* de Jean Racine, de **Laurent Pelly** dans *La Famille Fenouillard* (Tournées Centre Dramatiques Nationaux), de **Claude Martinez** dans *Diktat* d'Enzo Cormann.

Co-fondateur de la Cie *La Part Manquante* avec son complice **Alain Daffos**, il a été de tous les spectacles mis en scène par ce dernier.

Sylvie Maury, comédienne

D'abord élève au sein de l'école du **Grenier Théâtre** à Toulouse, elle poursuit sa formation d'Art Dramatique au **Conservatoire National de Région de Toulouse** complétée par des stages de danse contemporaine.

Elle a joué sous la direction de **Francis Azéma** dans *Tartuffe Peut-être* d'après Molière, *Outrage au public* de Peter Handke, *Crazy Georges Cabaret*, *Les Justes* d'Albert Camus, *La Mouette* d'Anton Tchekhov, *Derniers remords avant l'oubli* et *Juste la fin du monde* de Jean-Luc Lagarce, *Le Misanthrope* de Molière, *Mademoiselle Julie* d'Auguste Strindberg, *La Douleur* de Marguerite Duras, *Adieu Monsieur Tchekhov* de Céline Monsarrat, *Andromaque* de Racine, *Hiver* de Jon Fosse (co-mise en scène), *Le plus heureux des trois* d'Eugène Labiche. Elle a également été dirigée par **Arnold Duquesne** dans *La répétition* et *L'amour puni* de Jean Anouilh, **Luca Franceschi** dans *Hamlet* de William Shakespeare, **Jean-Pierre Beuredon** dans *Le Dom Juan* de Molière, **Anne Lefèvre** dans *Pour rire et pour passer le temps* de Sylvain Levey, *L'Amant* de Harold Pinter.

Elle participe à plusieurs créations : *Dom Juan* de Molière, *Les Antigones* de Sophocle et Jean Anouilh, *Bérénice* de Racine.

Elle crée et met en scène *le Cabaret Canaille*, tour de Chant sur le répertoire coquin et *Visite* de Jon Fosse.

Royaume de femmes lectures musicales d'après des nouvelles d'Anton Tchekhov est sa première création au sein de sa structure théâtrale, Quérída Cie.

Elle a joué, *La Fausse suivante* de Marivaux et *Vania* d'après Anton Tchekhov avec ses complices comédiens du **Collectif FAR**.

Elle a participé à de nombreux spectacles de la chorégraphe, **Brigitte Ficher** comme danseuse : *Requiem U 238*, *Petites histoires douces et cruelles*, *Respire*.

Un de nos confrères, constatant que si certains accapareurs sont pris, beaucoup courent encore, écrit : « Sur ces gens là, il faut lâcher l'opinion publique. Il faut dire à chacun : Dénoncez, dénoncez hardiment, vous y gagnerez. »

De *Tchernobyl ou la réalité noire* qui abordait les conséquences de la catastrophe à *Inconnu à cette adresse*, qui évoquait les heures sombres de la montée du nazisme, entre autres, *La Compagnie La Part manquante* a souvent fait acte d'engagement dans ses choix de textes. C'est à nouveau le cas avec la dernière création, *Un bon français*, jouée jusqu'au 18 mai à Toulouse à la Cave Poésie ...

Tout l'art d'être une balance

Tirées d'un recueil de lettres authentiques compilées par André Halimi, *La délation sous l'occupation*, les lettres choisies par Alain Daffos et ses comédiens font froid dans le dos. Tantôt sur un mode accusateur tantôt au contraire faussement précautionneux, elles étaient adressées pendant la seconde guerre mondiale aux plus hauts fonctionnaires du régime de Vichy par monsieur et madame Tout le Monde. En effet, encouragés par le gouvernement de l'époque, les « bons français » tels qu'ils aimaient à se définir, sous prétexte de venir en aide au pays et de collaborer à son redressement dans le cadre de la Révolution Nationale, réglaient ainsi leurs petites soifs de vengeance contre un voisin ou une collègue. Catalogue d'accusations mesquines, litanie de basses jalousies, inventaire de la petitesse humaine et de sa méchanceté, le recueil regorge d'exemples de ces gens comme vous et moi qui envoyèrent ainsi dans les camps juifs et communistes, francs maçons et homosexuels, gitans et étrangers. Certaines sont affreuses, d'autres pathétiques, certaines presque drôles malgré l'horreur qui rôde en base arrière. Entre 1940 et 1942, des milliers de ces lettres ont ainsi fait leur chemin jusqu'à leurs sinistres destinataires et tout simplement conduit des gens à la mort. Corbeaux de petite envergure et mouchards sans grandeur ont trouvé là, encouragés par les politiques, une occasion en or d'exercer leur petit pouvoir, le tout avec le sentiment du devoir accompli.

De salubrité publique

Bien sûr les textes en question interrogent : s'ils ont valeur de témoignage et d'éclairage sur le passé, ils ne peuvent pourtant pas rester sans échos aujourd'hui. La délation, typique de la France de la collaboration, est-elle si lointaine et si révolue que l'on puisse totalement l'enfermer dans cette parenthèse noire ? Le repli sur soi, la peur de l'autre, le rejet de la différence et la tentation des étiquettes stigmatisantes sont-elles des notions dont on peut aujourd'hui détourner les yeux alors que chaque jour nous apporte son lot d'atteintes aux libertés individuelles et collectives.

Alain Daffos met en espace des lettres dans le cocon propice de la Cave Poésie avec son comparse de longue date Jean Stéphane et une nouvelle complice en la personne de la comédienne Sylvie Maury, tous deux comédiens confirmés et rodés à l'art de la variation sur un même thème. Dans leur bouche, malgré l'absence de mise en scène et un parti-pris de lecture-spectacle très sobre, les personnages prennent vie, dessinés en quelques traits : une voix mielleuse, un ton empreint de colère contenue, un zèle hypocrite, une détresse pétrie de bêtise, les portraits sont croqués au fil des mots. L'habillage sonore de Mathieu Hornain et les lumières de Didier Glibert ménagent par petites touches l'émotion et le suspense nécessaires. L'ensemble est propre et sans bavure, si l'on peut dire, tant ce qui suinte au final de mocheté sur l'humanité, incite peu à la philanthropie ! Un spectacle de salubrité publique donc.

Cécile Brochard

Le délateur dénoncé

Poursuivant selon une approche très diversifiée de la scène et des auteurs (de Molière à Stig Dagerman, en croisant Copi) et cependant en continuité avec sa volonté de traiter de sujets de société, la compagnie La Part Manquante présente à La Cave Poésie *Un Bon Français*.

Inspiré du livre et du film documentaire d'André Halimi, *La délation sous l'occupation*, le spectacle se présente lui-même sous la forme d'un « théâtre-documentaire ». Une lecture à deux voix (celles de Sylvie Maury et de Jean Stéphane) y est faite à partir de quelques-uns des exemplaires de ces millions de lettres envoyées par de « bons Français » pendant l'Occupation pour dénoncer Juifs, communistes, ou autres « ennemis de la Nation », ainsi que d'extraits de journaux incitant à la haine raciale et à la délation. Brefs, une sacrée promesse de mots doux...

Chronique de la haine ordinaire

Dans sa 'lecture en scène', Alain Daffos a fait le choix de la plus pure sobriété. Aucun décor. Les acteurs sont vêtus de noir. La scène est noire. L'éclairage met en valeur leurs visages et leurs mains. Quelques archives sonores ponctuent ces lectures d'extraits d'actualités, ou de chansons de l'époque. Tout est en place pour la mise en lumière des mots, de leur violence et de leur haine. Et les mots arrivent. Dans toute leur horreur : de la femme dénonçant la maîtresse de son mari pour l'évincer au curé dénonçant la maîtresse d'école communiste dont l'enseignement pourrait dévoyer les enfants, en passant par cette lettre ouverte d'un journal collaborationniste à Charles Trenet, le sommant de prouver ses ascendances ariennes en se livrant à une prise de sang, puisqu'on le sait bien, « le sang juif est différent de celui des bons Français »...

Autopsie du délateur

Le jeu appuyé des acteurs, dans un choix délibérément éloigné de toute neutralité, semble disséquer le Délateur. Sylvie Maury et Jean Stéphane y vont de leur (grand) talent pour, d'un trait assez caricatural, mettre l'accent sur son côté haineux, envieux, couard (les lettres anonymes), parfois obséquieux, ou encore simplement rigide et sûr de son bon droit, certain d'être bien pensant. Dès lors, à s'en tenir à un premier degré, le délateur peut être perçu comme une « race à part », une engeance particulière née d'une époque particulière encourageant et favorisant ce genre de comportement.

Le spectateur risque alors d'opérer une mise à distance agréablement déculpabilisante. Mais probablement ce parti pris de mise en scène a-t-il justement été choisi pour le forcer à une écoute de niveau supérieur : le pousser à une révolte salvatrice, le mettre dans l'obligation de rester vigilant. À lui de se demander s'il a été, est, ou sera capable d'identifier ces courants de pensée qui tendent à embrigader vers toute sorte de chasse aux sorcières, voire... s'il ne vient pas de se laisser prendre à stigmatiser les délateurs sans se demander quel aurait été son degré de résistance à la pensée ambiante s'il avait vécu à cette époque là.

Quel qu'en soit le niveau d'écoute choisi, un spectacle à voir, enrichissant et troublant, par les interrogations cathartiques qu'il peut susciter chez le spectateur.

Isabelle Perry



STRUTHOF Journées du patrimoine

Qu'est-ce qu'un bon Français ?

Le Centre européen du résistant déporté (Struthof) et la compagnie « La part manquante » invitent ce samedi à s'interroger sur la citoyenneté à travers la lecture de lettres de dénonciation. Des courriers envoyés au régime de Vichy, mais qui restent d'actualité.

« **M. LE PRÉFET**, une famille de gitans nomades est venue s'installer dans une maison du village. Et depuis, il me manque une poule, un lapin et un chat... Vous devez faire expulser cette racaille... Je crois que ce serait un grand soulagement pour tous si l'on envoyait tout ça en camp de concentration. » Extraits d'une des 4 millions de lettres de dénonciation envoyées au régime de Vichy entre 1940 et 1944. « Une partie peu connue de l'Histoire », relève Alain Daffos. Le metteur en scène de la compagnie « La part manquante » s'est penché sur l'ouvrage « La délation sous l'Occupation » d'André Halimi, qui compile nombre de ces courriers, certains anonymes et motivés souvent par de simples conflits de voisinage. Il en extrait une vingtaine de lettres de dénonciation.

L'homme de théâtre creuse le sujet. Stupéfait, il comprend



Une lecture déambulatoire de lettres de dénonciation interprétée par la compagnie « La part manquante ». PHOTO DNA - DAVID GEISS

que les « concierges » sont une bonne courroie de dénonciation. Ou encore que « dénoncer un communiste rapportait plus qu'un juif ». « Même les Allemands étaient impressionnés, car en matière de dénonciation on avait une longueur d'avance sur eux. »

Alain Daffos décide ensuite de mettre tout cela en voix avec la complicité des comédiens Jean Stéphane et Sylvie Maury. Cette lecture-spectacle (1h30) intitulée « Un bon Français » a été

créée en 2013 et prendra ce samedi au Struthof une forme déambulatoire pour accompagner les visites guidées de l'ancien camp de concentration.

À partir de quel moment suis-je un citoyen ou à l'inverse un salaud ?

L'initiative en revient à Frédérique Neau-Dufour, directrice des lieux. Ces Journées du patrimoine 2016 étant placées sous le signe de la citoyenneté, le Struthof invite, à travers cet-

te lecture théâtralisée, à réfléchir « à l'attitude qui fut celle des Français confrontés au nazisme ». Le lieu est tout trouvé : « Il y avait ici 80 % de déportés politiques ou résistants, dont un grand nombre ont été dénoncés », rapporte Frédérique Neau-Dufour. Mais cette dimension historique ne doit pas faire illusion. Car le sujet, la délation, demeure d'actualité. Qu'est-ce qu'un bon Français ? La question mérite plus que jamais d'être posée en ces temps de vigilance tous azimuts : « On nous demande de faire attention à tout et à tout le monde. » « La crise actuelle incite au repli sur soi », observe encore la directrice du Struthof. Un individualisme favorisant la dénonciation sous couvert des meilleures intentions. Témoins d'actes répréhensibles, dois-je rapporter ces faits à la police et ainsi dénoncer mon voisin, mon collègue ? « À partir de quel moment suis-je un citoyen ou à l'inverse un salaud ? », renchérit Frédérique Neau-Dufour. Éléments de réponse ce samedi. ■

DAVID GEISS

► Lectures à 11h et 14h. Entrée libre. Plus d'infos sur www.struthof.fr Contact : 03 88 47 44 59/info@struthof.fr

Public concerné : Tout public à partir de 15 ans (classe de 3^{ème})
Séances scolaires sur demande

Durée du spectacle en salle de spectacle : 1 heure 25

Conditions techniques : (*négociables*)

En salle de spectacle

- Espace de jeu de 6 mètres d'ouverture et de 4 mètres de profondeur dans un lieu type « salle de spectacle » avec possibilité d'implantation lumière.
- Repérage préalable avec le technicien de la compagnie pour l'adaptation technique.

En établissement scolaire : durée 1h

- La lecture se déroule en salle de classe.

Dans des lieux de mémoire (Camps de déportés, musées ...)

- La lecture est adaptable en fixe ou en déambulation. Repérage préalable avec le technicien de la compagnie.

Historique des tournées

- *Cave poésie* - Toulouse - (31) mai 2013
- *Festival de Figeac* (lot) juillet 2014
- *Centre Culturel du Naucellois* (12) octobre 2014
- *Le Tortill'art* (81) mai 2016
- *Ancien camp de Natzwiller-Struthof*
Centre Européen du Résistant déporté (67 Journées du patrimoine septembre 2016

Compagnie La Part Manquante

Alain Daffos Responsable artistique

270 avenue de Muret

Tél/Fax 09 81 69 38 10 / 06 63 16 12 41

Courriel lapartmanquante@bbox.fr

Site : www.cie-lapartmanquante.fr

Association loi 1901

Présidente : Valérie Monneret

APE 9001 Z

Licences 105 4109 (2^{ème} cat) /105 4110 (3^{ème} cat)